

# Les principaux contrats qui protègent votre personne

---

Le contrat dépendance vise à couvrir les situations où vous perdez votre autonomie et avez besoin d'une assistance quotidienne de la part d'une ou plusieurs personnes.

**C**e contrat vous garantit une couverture en cas de dépendance totale et partielle, sans limite d'âge pour le paiement des prestations.

**L**e montant de la prime sera déterminé en fonction de votre âge et du niveau de revenus assurés, que ce soit sous forme de capital ou de rente mensuelle.